

**Commémoration de la Victoire et de la paix  
Hommage à tous les Morts pour la France  
Message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées  
11 novembre 2017**

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communit dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XX<sup>ème</sup> siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clemenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

